



Question orale de M. COOLS : Adoption à Uccle de la tarification gratuite d'Ixelles sur le stationnement.

M. Cools signale qu'à la demande du Collège d'Ixelles, Parking Brussels, l'Agence régionale de stationnement, vient d'accepter, moyennant certaines limitations sur le nombre de journées ou de demi-journées, que l'on ne doit plus payer que 2,50 € pour 4 heures et demie de stationnement ou 5,50 € pour une journée.

Le tarif appliqué à Uccle est de 5,50 € pour deux heures de stationnement et de 5,40 € pour deux heures supplémentaires en zone verte. Il est de 5,50 € pour deux heures de stationnement en zone orange (durée maximale autorisée pour le stationnement dans cette zone). À Uccle, c'est la commune qui gère elle-même le stationnement réglementé.

Dès lors, le Collège est-il disposé à proposer au Conseil communal l'adoption d'une tarification réduite semblable à celle en vigueur à Ixelles ? Ce serait extrêmement positif, notamment pour les commerces, restaurants, etc.

Mme la Première Echevine précise qu'il ne s'agit pas d'un changement de tarif mais de la possibilité d'acquiescer des cartes « visiteurs » (en l'occurrence d'une valeur de 100 x 4 heures et demie), ce qui requiert donc une démarche proactive de la part des personnes désireuses de se rendre à Ixelles. Toutefois, ce dispositif ne change rien au tarif effectivement en vigueur à l'horodateur.

Le stationnement dans un quartier commerçant ou résidentiel ixellois (à l'exception des zones rouges) revient donc à 8,20 € pour une durée de 4 heures, mais si l'on a prévu à l'avance de se rendre à Ixelles, les cartes visiteurs, qui nécessitent cependant une initiative de la part des personnes intéressées, constituent en effet une option de nature à rendre le parking plus attractif.

Il faut souligner qu'Uccle et Ixelles ne sont pas dans la même situation par rapport à la problématique du stationnement. Actuellement, les zones sont réglementées jusqu'à 21h00 à Ixelles alors qu'elles ne le sont que jusqu'à 18h00 à Uccle.

Mme la première Echevine reconnaît que le dispositif ixellois peut présenter un certain intérêt pour le secteur horeca et à ce titre, il fait partie des suggestions qui feront l'objet d'une analyse de la part du service Parking.

M. Cools avait bien compris qu'il s'agissait de cartes visiteurs.

Le système offre déjà cette option, et l'acquisition de cartes pour une journée s'avère quand même assez coûteux.

L'intérêt de la mise en place d'un dispositif de ce type ne se limite pas aux commerces, vu que les visites chez un particulier dans une zone verte peuvent aussi s'avérer contraignantes.

Mme la Première Echevine répond que de façon générale, Uccle offre les mêmes possibilités qu'Ixelles.

La seule spécificité ixelloise réside dans le fait qu'il est possible d'acquiescer des cartes visiteurs lorsqu'on n'a pas de lien avec Ixelles.

M. Cools retient de l'intervention de Mme la Première Echevine que les services communaux vont analyser la situation.

Il souhaiterait savoir quand les résultats de cette analyse pourront être portés à la connaissance du Conseil communal.

Mme la Première Echevine répond qu'il faudra sans doute une année pour mener ce processus à son terme

Il faut en effet être conscient du fait que le contrôle et la réglementation du stationnement reposent sur des plateformes informatiques nécessitant toute une organisation.

On peut dès lors considérer qu'il est possible de faire évoluer le modèle une fois par législature. Des changements plus réguliers risqueraient d'engendrer un coût et une charge administrative déraisonnables par rapport aux bénéfices escomptés

M. Cools comprend que cette démarche requiert un certain temps. Il invite néanmoins Mme la Première Echevine à accélérer le mouvement en prenant comme horizon la fin de cette année, car si l'on prend toute une année juste pour définir les options, leur concrétisation sera reportée beaucoup plus tard

Mme la Première Echevine se permet de rappeler à M. Cools que ce dernier a lui-même invité la majorité à définir des priorités

Il faut donc prioriser, ou alors engager encore davantage de personnel pour effectuer ce type de suivi.

Mme la Première Echevine a toutefois pris bonne note des attentes de M. Cools en ce domaine